

Formation **RECYCLAGE** en habilitation électrique - **Electricien**

B1(V)-B2(V)/ BR-BC-BE – H0(V)

Réf : *RP301*

Présentiel



Public concerné :

Personnes devant effectuer des travaux et des interventions d'ordre électrique (niveau électricien) en basse tension dans des locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et possédant une habilitation de moins de 3 ans.

Prérequis :

Être qualifié en électricité et avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Objectifs :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.).
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique (analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, équipements de protection, etc.).
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (attestation de consignation, autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique.

Programme :

- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Appréhender une zone de voisinage.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, etc.).
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.).
- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations.
- Organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
- Éliminer un risque de présence tension dans la zone de voisinage renforcé.
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habilitier le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

Animation et pédagogie

Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran de diffusion.

Nos formateurs disposent de visières de sécurité anti-UV, de gants d'électricien, de vérificateurs d'absence de tension, de cadenas, de systèmes de verrouillage, d'un tapis et d'une nappe isolante.

Des armoires électriques permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur platines pédagogiques.

Informations

Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

Accessibilité :




En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG

Site Internet : www.cgmformation.fr Tél : 03.87.03.49.14

SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257